



COMMUNE DE MILLAU  
EXTRAIT DU PROCES - VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 mars 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-six mars à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de MILLAU  
étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances,  
après convocation légale, sous la présidence de M. Christophe SAINT-PIERRE.

Nombre de conseillers :

En exercice.....35  
Présents.....26  
Votants.....31

Objet :

**RAPPORTEUR :**  
**Madame ORCEL**

**Délibération numéro :**  
**2019/033**

**Convention Financière 2019**  
**pour la conduite de**  
**l'inventaire du patrimoine**

Nota - Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le : mercredi 3 avril 2019 et que la convocation du conseil a été envoyée le mercredi 20 mars 2019  
Le Maire



**ETAIENT PRESENTS :** Christophe SAINT PIERRE, Claude ASSIER, Daniel DIAZ, Karine ORCEL, Christelle SUDRES BALTRONS , Bernard NIEL , Bérénice LACAN, Alain NAYRAC, Sylvie AYOT, Laaziza KECHKECH, Anne GAUTRAND, Bernard SOULIE, Elodie PLATET, Patrice GINESTE, Richard FAYET, Maryse DAURES, Thierry SOLIER, Annie BLANCHET, Claude ALIBERT, Emmanuelle GAZEL , Michel DURAND, Albine DALLE, Nadine TUFFERY, Philippe RAMONDENC, Nicolas CHIOTTI, Marie-Annick ABONDANCE

**ETAIENT EXCUSES :** Pascale BARAILLE, Denis BROUGNOUNESQUE, Isabelle CAMBEFORT, Isabelle CARTAILLAC

**PROCURATIONS :** Nathalie FORT pouvoir à Christophe SAINT PIERRE, Dominique DUCROS pouvoir à Maryse DAURES, Claude CONDOMINES pouvoir à Alain NAYRAC, Barbara OZANEAUX pouvoir à Claude ASSIER, Frédéric FABRE pouvoir à Emmanuelle GAZEL

**ETAIENT ABSENTS :** Nathalie FORT, Dominique DUCROS, Claude CONDOMINES, Barbara OZANEAUX, Frédéric FABRE

Madame Elodie PLATET est désigné(e) en qualité de secrétaire de séance.

Monsieur Axel PORET, Directeur Général Adjoint des Services de la Mairie a été désigné comme secrétaire auxiliaire de séance.

Vu la convention cadre d'objectifs 2017-2019 entre la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et la Ville de Millau pour la connaissance et la diffusion du patrimoine de Millau,

Vu la délibération de la commission permanente de la Région Midi-Pyrénées n°15/04/04-01 du 2 avril 2015 approuvant les dispositifs de soutien régionaux simplifiés au secteur de la culture et notamment le dispositif de soutien à la connaissance du patrimoine culturel de Midi-Pyrénées.

Considérant que la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et la Ville de Millau souhaitent établir une convention de partenariat pour l'inventaire du patrimoine pour les années 2017, 2018, 2019,

Considérant que la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée s'engage à apporter son soutien financier et technique pour la conduite de cette opération d'inventaire du patrimoine,

Considérant que la Ville de Millau s'engage à conduire l'opération d'inventaire du patrimoine conformément au Cahier des Clauses Scientifiques et Techniques (CCST).

Il est proposé au Conseil Municipal, après avis de la Commission Culture du 15 mars 2019 :

1. D'approuver la poursuite de l'Inventaire du patrimoine,
2. D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à demander une aide technique et financière à la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et à signer tous les documents qui découlent de cette convention.

Les dépenses seront inscrites au budget 2019 : TS 149 –chapitre 011- nature 611 - fonction 324

***Adopté à l'unanimité***

Fait et délibéré, à MILLAU les jour, mois et an susdits.  
Suivent les signatures au registre

Pour extrait conforme

